



14ème législature

Question N° : 47637	De Mme Danielle Auroi (Écologiste - Puy-de-Dôme)	Question écrite
Ministère interrogé > Culture et communication		Ministère attributaire > Culture et communication
Rubrique > presse et livres	Tête d'analyse > livres	Analyse > librairie. pérennité. Clermont-Ferrand.
Question publiée au JO le : 14/01/2014 Réponse publiée au JO le : 13/05/2014 page : 3850 Date de changement d'attribution : 03/04/2014		

Texte de la question

Mme Danielle Auroi attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le devenir de la librairie « Les Volcans ». Véritable institution culturelle, cette librairie emblématique du centre-ville clermontois fêtera ses quarante ans cette année. Toujours dans l'attente d'un repreneur depuis sa liquidation judiciaire le 2 décembre 2013, elle est menacée de fermeture, entraînant l'éventuelle disparition de trente-cinq emplois. Le tribunal de commerce doit se prononcer très prochainement sur un prolongement de l'activité de la librairie jusqu'au 10 février 2014. Appartenant au groupe Actissia, elle figure pourtant parmi les cinq meilleurs chiffres d'affaires du réseau Chapitre. La pétition pour tenter de préserver l'une des plus grandes librairies de France a déjà recueilli près de 4 500 signatures. Aussi, elle lui demande de mettre tous les moyens en œuvre pour que cette librairie, actrice dynamique de la vie culturelle clermontoise, puisse continuer à exister.

Texte de la réponse

Dès l'annonce faite au printemps 2013 par le groupe Actissia de son intention de céder 12 des 57 magasins de l'enseigne Chapitre, suivie en fin d'année d'une mise en vente de l'ensemble des points de vente, les services déconcentrés de l'État et les collectivités locales concernées se sont mobilisés afin d'identifier des repreneurs potentiels et de faciliter la reprise d'un maximum de librairies. Sur la base du travail entrepris à l'échelon territorial et grâce aux fonds dégagés par le Gouvernement dans le cadre du plan de soutien aux librairies indépendantes, l'Association pour le développement de la librairie de création (ADELC) et le Centre national du livre (CNL) ont mis en place, au cours des derniers mois et dans des délais très contraints, un accompagnement des repreneurs et ont soutenu financièrement un nombre significatif de reprises. A l'issue de la procédure collective qui a pris fin le 10 février dernier, 34 librairies ont ainsi pu être reprises avec l'ensemble de leur personnel (soit 750 emplois préservés), dont 13 avec le soutien du CNL et/ou de l'ADELC, dont les interventions sur fonds publics s'élèvent pour ces opérations à 2,6 M€. Bien que la cessation d'activité du groupe Chapitre soit, en elle-même, une mauvaise nouvelle pour le secteur du livre en général, le maintien sur le territoire - et en particulier dans certaines villes où la librairie Chapitre constituait le seul commerce de livres - des deux tiers des librairies du groupe et de leurs salariés représente un résultat concret de l'action engagée par le Gouvernement en faveur de la librairie et de l'emploi. La librairie Les Volcans de Clermont-Ferrand ne fait pas partie des 34 librairies reprises, faute de projet déposé. Un projet de reprise partielle par 13 des anciens salariés de la librairie Les Volcans fait aujourd'hui l'objet d'un accompagnement des services du ministère délégué à l'économie sociale et solidaire et à la consommation et de ceux du ministère de la culture et de la communication. L'objectif est bien de permettre à la ville de Clermont-Ferrand de pouvoir bénéficier d'une offre riche de livres et produits culturels grâce à un projet économiquement viable à moyen et long terme.

